

PRÉSENTÉ PAR

Sondage tendanciel trimestriel de l'ANPT du Canada

deluxe[®] CANADA

Les sondages tendanciel trimestriels de l'ANPTG du Canada, présentés par la société Deluxe Payroll, fournissent des données opérationnelles comparatives visant à vous aider à élaborer des stratégies appropriées à votre exploitation. Les sondages, publiés en février, en mai et en août de chaque année, se concentrent sur un aspect particulier d'une exploitation de golf.

Un courriel a été envoyé à toutes les installations membres de l'Association nationale des propriétaires de terrains de golf (ANPTG) du Canada précisant l'objectif du sondage et les avantages de partager leurs données. Nous avons demandé aux représentants de répondre au bref sondage en ligne et nous avons ensuite publié les résultats dans la revue Golf Business Canada en plus de les afficher sur le site Web de l'ANPTG du Canada. Le sondage a été réalisé en anglais comme en français.

Résultats

Le sondage de mai 2021 était axé sur **les voiturettes** et les résultats ont été ventilés de façon à montrer la différence selon le type de terrain.

Répondants au sondage							
Type de terrain		Nombre de trous		Taille de la flotte nombre de terrains		Les voiturettes des membres sont-elles autorisées?	
						Oui	Non
Privé	23	Terrains de 9 trous	19	Moins de 24	9		
Semi-privé	57	Terrains de 18 trous	131	De 24 à 36 voiturettes	19	53	120
Villégiatures / à droits quotidiens	93	Terrains de 27 trous	13	De 37 à 60 voiturettes	65		
		Terrains de 36 trous	8	De 61 à 72 voiturettes	39		
		>36 trous	2	Plus de 72 voiturettes	41		

Taille de la flotte et utilisation | par type de terrain

Les plus importantes flottes de voitures ont tendance à être dans les terrains à droits quotidiens et les terrains semi-privés, la plupart de ces répondants comptant des flottes de 60 voitures ou plus. Ces résultats concordent avec l'utilisation alors que les deux types de terrains déclarent une utilisation des voitures pour les deux tiers des rondes jouées. Cela se compare aux terrains privés où plus de trois quarts des terrains déclarent des flottes de 60 voitures ou moins, et un peu plus d'un tiers des rondes jouées avec voiturette.

Taille de la flotte de voitures

	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
Moins de 24 voitures	0 %	4 %	7 %	5 %
De 24 à 36	0 %	7 %	16 %	11 %
De 37 à 60	77 %	44 %	25 %	37 %
De 61 à 72	18 %	24 %	22 %	23 %
Plus de 72 voitures	5 %	21 %	30 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Utilisation des voitures

% des golfeurs utilisant une voiturette	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
0 % (voitures non disponibles)	0 %	0 %	0 %	0 %
Moins de 30 %	18 %	9 %	10 %	11 %
De 30 à 49 %	46 %	24 %	24 %	27 %
De 50 à 74 %	36 %	39 %	29 %	33 %
De 75 à 99 %	0 %	28 %	35 %	28 %
100 % (voitures obligatoires)	0 %	0 %	2 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Propriété et énergie | par type de terrain

Les terrains privés ont fortement répondu qu'ils préféreraient louer leur flotte (68 %), et 85 % de ces terrains optaient pour des voitures électriques, tandis que les terrains semi-privés et à droits quotidiens ont exprimé une forte tendance de propriété par rapport aux voitures (62 % et 69 % respectivement), dont plus de deux tiers sont à essence.

Propriétaires de la flotte de voitures

	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
Propriétaires à 100 %	28 %	55 %	63 %	56 %
Majoritairement propriétaires	4 %	7 %	6 %	6 %
Majoritairement en location	4 %	12 %	9 %	9 %
100 % en location	64 %	26 %	22 %	29 %
Tout	100 %	100 %	100 %	100 %

Essence contre électrique

	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
% à essence	15 %	79 %	67 %	64 %
% à énergie électrique	85 %	21 %	33 %	36 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tarifs, laissez-passer saisonniers, membres propriétaires de voiturettes | par type de terrain

Les tarifs de location individuelle sont au-delà de 20 \$ dans plus de trois quarts des terrains privés tandis que 72 % des terrains semi-privés et 59 % des terrains à droits quotidiens établissent des tarifs inférieurs à 20 \$, les plus répandus étant de 16 \$ à 19 \$.

Tarif de location pour 18 trous par occupant

	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
Moins de 12 \$	0 %	2 %	4 %	3 %
De 12 \$ à 15 \$	0 %	7 %	14 %	10 %
De 16 \$ à 19 \$	23 %	63 %	41 %	46 %
De 20 \$ à 23 \$	68 %	23 %	34 %	35 %
Plus de 23 \$	9 %	5 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tant les terrains semi-privés que les terrains privés regroupant des membres offrent couramment des laissez-passer saisonniers, tandis que 40 % des terrains à droits quotidiens ne les offrent pas. Les laissez-passer saisonniers typiques coûtent plus de 599 \$. Dans environ un tiers des terrains semi-privés et un quart des exploitations à droits quotidiens, les laissez-passer coûtent de 400 \$ à 599 \$.

Laissez-passer saisonnier – utilisation illimitée

	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
Non offert	17 %	5 %	40 %	26 %
< 300 \$	0 %	2 %	2 %	1 %
De 300 \$ à 399 \$	0 %	5 %	5 %	5 %
De 400 \$ à 499 \$	0 %	18 %	10 %	10 %
De 500 à 599 \$	4 %	16 %	15 %	14 %
> 599 \$	79 %	54 %	28 %	44 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les terrains semi-privés étaient les plus accommodants pour ce qui est des membres propriétaires de voiturettes. En effet, 44 % le permettent par opposition à seulement 29 % dans les terrains à droits quotidiens et à 4 % dans les terrains privés. Parmi les terrains semi-privés accueillant des membres propriétaires de voiturettes, 30 % perçoivent des droits d'utilisation des sentiers d'au moins 499 \$ annuellement, tandis que 40 % perçoivent des droits allant de 300 \$ à 499 \$ par année.

Laissez-passer de sentier pour les membres propriétaires de voiturettes

	Terrains privés	Semi-privés	À droits quotidiens /villégiatures	Tous les répondants
Non offert	96 %	56 %	71 %	70 %
Moins de 200 \$	0	9 %	10 %	8 %
De 200 \$ à 299 \$	0	4 %	6 %	4 %
De 300 \$ à 399 \$	0	9 %	7 %	6 %
De 400 \$ à 499 \$	4 %	9 %	2 %	5 %
Plus de 499 \$	0	13 %	4 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %